



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Luxembourg, le

22 JUIN 2016

Le Ministre de la Défense

A

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
p.a. Service Central de Législation
L-2450 Luxembourg

Référence:A 37.494.16

Objet : Question parlementaire n°2082 du 23 mai 2016 de l'honorable Député Gusty Graas

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire reprise sous rubrique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Vice-Premier Ministre,
Ministre de la Défense,

Étienne Schneider

Dossier Suivi par: Elisabeth Cardoso, elisabeth.cardoso@mae.etat.lu, tél. 2478 2831

**Réponse de Monsieur le Ministre de la Défense à la question No 2082 du 23 mai 2016 de
l'honorable Député Gusty Graas**

A l'occasion de récentes consultations, mon homologue allemande a fait état de sa préoccupation au sujet des retards et contretemps dans le développement de certains équipements de l'A400M et de leur impact sur l'échéancier de livraison de la flotte allemande, mais a confirmé que la participation de l'Allemagne au programme A400M n'était pas remise en cause.

Airbus s'est fermement engagé à résoudre rapidement les problèmes apparus, de sorte que l'aéronef du Luxembourg, dont la livraison est programmée au premier trimestre 2019, ne devrait pas être affecté par les défauts évoqués dans la presse. Au contraire, la livraison plus tardive de notre aéronef devrait permettre d'obtenir un avion dont les principaux défauts de naissance auront déjà pu être corrigés. Les difficultés que connaît actuellement le programme ne remettent nullement en cause l'acquisition d'un aéronef par l'Etat luxembourgeois.

Il convient de rappeler les raisons de la décision prise par le gouvernement luxembourgeois en 2000 d'acquérir un avion A400M.

- Le projet A400M est né en 2000 sur base du constat qu'il existait des lacunes importantes en matière de capacités de transport stratégique et tactique européennes. La mise en service de l'A400M permettra de répondre à cette lacune qui n'a cessé de se développer au cours des dernières années et permettra de disposer de capacités supplémentaires en matière de transport stratégique, que ce soit au niveau de l'UE ou de l'OTAN. Dans le cadre de sa politique de sécurité et de défense commune, l'UE désire renforcer son autonomie stratégique.
- L'A400M luxembourgeois sera acquis et opéré conjointement avec la Belgique au sein d'une unité belgo-luxembourgeoise. Grâce à l'A400M, l'Armée luxembourgeoise se dote également d'une expertise en matière aérienne, notamment avec la formation de 6 pilotes et 6 soutiers luxembourgeois qui opéreront l'A400M au sein de la flotte binationale belgo-luxembourgeoise. Le transport aérien stratégique civil a une longue tradition dans notre pays et l'Etat y détient un investissement institutionnel conséquent. La défense luxembourgeoise s'est investie dès lors dans un domaine bien établi à Luxembourg en s'appropriant elle aussi ce savoir-faire et en contribuant sa part dans le concert des efforts multinationaux visant à pallier aux lacunes capacitaires.
- Il est également important pour l'industrie européenne de développer ses propres capacités et d'être plus indépendante. L'A400M, qui est le premier avion militaire de la société Airbus, renforcera durablement la position de l'industrie européenne dans le domaine de l'aviation militaire. Les retards et difficultés que connaît le programme sont inhérents à tout programme majeur de développement.
- Le Luxembourg a décidé d'acquérir un A400M pour ses besoins nationaux et pour contribuer de façon visible à une réponse collective face aux lacunes capacitaires de l'UE et de l'OTAN, et souhaite aussi par ce biais contribuer au développement de l'industrie européenne à travers sa participation au plus récent grand programme d'armement européen. A côté du Luxembourg, six autres partenaires de l'UE et de l'OTAN participent au programme A400M, à savoir l'Allemagne (53 avions), la France (50), l'Espagne (27), le Royaume-Uni (22), la Turquie (10) et la Belgique (7). Hors Europe, la Malaisie a décidé d'acquérir 4 avions et d'autres nations ont également signalé leur intérêt.